



Département des Affaires juridiques

Décision: DAJ2022-237

# LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

## Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983, modifié

relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

#### Vu le décret du 26 novembre 2018.

portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

# Vu la décision du 21 février 2001,

relative à l'organisation du département « ressources humaines » ;

### Vu la décision n° 2004-206, modifiée,

relative au Département des Ressources Humaines de l'Inserm ;

### Vu la décision n° 2001-136

relative à la nomination de Madame Patricia RIGOUX responsable du bureau de la « Gestion prévisionnelle de l'emploi » du Département des Ressources Humaines de l'Inserm ;

#### Vu la décision n° 2021-138

accordant délégation de signature à Madame Patricia RIGOUX;

# **DECIDE**

**Article 1 :** Les décisions n° 2001-136 et n° 2021-138 susvisées sont abrogées.

Article 2: La présente décision prend effet à compter du 1er juin 2022.